

## QUESTIONS FREQUENTES

1. Vous dites que **PEDAYAK** est un concentré d'innovations, mais de quelles innovations s'agit-il par rapport aux Hobie Mirage, ou autres kayaks « mains libres » arrivés sur le marché récemment ?

**PEDAYAK** possède en effet plusieurs innovations majeures par rapport à ses concurrents, citons-en quelques-unes :

- L'excellent rendement de la propulsion à hélice et l'entraînement par ligne d'arbre directe.
- Les deux quilles latérales sous la coque protègent parfaitement l'hélice et le safran, et permettent à **PEDAYAK** de « beacher » (arriver sur la plage même à pleine vitesse).
- Elles ajoutent aussi de la stabilité et font fonction de dérive en navigation à la voile.
- Le passage de la marche avant à la marche arrière se fait directement en retropédalant.
- La possibilité d'utiliser une voile légère avec de bonnes performances sous toutes les amures grâce notamment à ses quilles.
- Le système de direction facile, précis et efficace combinant :
  - un safran situé juste derrière l'hélice qui "capte" les filets d'eau propulsés sur l'arrière,
  - une barre franche,
  - un stick de commande situé juste sous la main, qui peut s'installer à droite ou à gauche selon les préférences.
- Les tubes latéraux servent de poignées permettant un bon calage de l'utilisateur, mais aussi de fixer plein d'accessoires : porte-cannes à pêche, sacoches et pochettes, sondeur.
- Le **PEDAYAK PRAO & DUO** : Il devient un catamaran grâce à une structure solidement fixée sur chaque coque. Ce montage se fait en 20 minutes.

2. Quel est l'avantage du système de propulsion à hélice par rapport à d'autres systèmes « mains libres » comme les flaps ou plans oscillants ?

Les hélices actuelles sont dessinées avec un profil spécifique très élaboré, comme des ailes d'avions. Elles ont un rendement élevé et permettent donc des performances supérieures aux autres systèmes de propulsion. Elles permettent en outre la marche arrière en rétropédalant.

Ajoutons qu'une hélice a un mouvement de rotation continu bien plus efficace qu'un mouvement de va-et-vient qui souffre de pertes aux limites des mouvements.

3. Pourquoi **PEDAYAK** est-il 50% plus rapide qu'un kayak ordinaire ?

Parce que :

- L'hélice est bien plus efficace que la pagaie.
- Le muscle de la cuisse est bien plus puissant que celui du bras.

Sans rentrer dans des explications techniques compliquées, un kayak ordinaire avance sur la réaction à un coup de pagaie c'est-à-dire à un envoi ponctuel d'un certain volume d'eau sur l'arrière. **PEDAYAK** est propulsé grâce à la portance du profil des pales d'hélice, comme une aile d'avion, bien plus que sur la propulsion vers l'arrière d'une masse d'eau.

4. Sur les photos, le siège présente une position assise en angle obtus. Peut-on régler la position du siège en position à angle droit pour la pratique de la pêche ?

Cette inclinaison du siège correspond à une position optimum et ergonomique d'efficacité du pédalage. Celle qui permet le plus grand confort et la plus grande vitesse.

Si l'on veut une position plus droite par exemple pour la pêche, on redresse la position du dos par réglage sur le dossier-harnais.

5. Peut-on régler la position du siège selon la taille de l'utilisateur ?

Le siège en tant que tel n'est pas réglable : on pense qu'il n'a pas besoin de l'être.

En revanche, on peut adapter la distance entre l'assise et les pédales par plusieurs moyens :

- En se glissant plus ou moins dans le siège (de la position « fesses au fond du dossier » à « fesses sur l'avant »)
- En utilisant le dossier-harnais réglable
- En glissant un coussin de bateau dans son dos (en vente chez tous les shipchandlers)

Ainsi tous les essais ont confirmé une position de pédalage confortable pour des personnes dont la taille varie de 1,45 à 1,95m.

6. Les autres kayaks à propulsion à pédales actuels ne peuvent pas « beacher » car ils risquent de casser l'hélice ou le safran. Sur **PEDAYAK** comment cela se passe-t-il ? Peut-on casser l'hélice ou le safran ?

Une innovation importante de **PEDAYAK** est qu'il est muni de quilles latérales protégeant parfaitement l'hélice et le gouvernail. Cela permet d'arriver à pleine vitesse sur la plage sans rien abîmer ou de trainer **PEDAYAK** avec sa poignée avant sur la plage sans aucun dommage. Il est conçu pour ça.

7. Si l'hélice venait à casser, est-il possible de la changer ?

Il suffit de dévisser un boulon pour pouvoir changer l'hélice. L'entreprise fournit des hélices de rechange, comme toutes les autres pièces détachées.

8. Peut-on faire de la marche arrière ?

En rétropédalant, ou pédalant en sens inverse du sens « normal » de pédalage, on actionne directement l'hélice en sens inverse et on fait immédiatement de la marche arrière. Cela permet aussi par « effet de pas d'hélice » des manœuvres précises et efficaces, surtout si l'on combine la marche arrière et l'orientation du gouvernail. Cela dit, l'hélice étant profilée pour être efficace en marche avant, **PEDAYAK** est plus rapide en marche avant qu'en marche arrière.

9. Est-ce lourd ou encombrant ?

**PEDAYAK** pèse 38 kg. C'est à peu près le poids d'un kayak normal de taille équivalente.

**PEDAYAK** mesure 3,60 m et se met aisément à deux sur une galerie de toit de voiture.

**PEDAYAK PRAO ou DUO** tiennent démontés sur une galerie de toit de voiture de type SUV.

10. Comment transporter **PEDAYAK** avec une voiture ?

- Pour de petits trajets, disons quelques dizaines de km : On le met à l'intérieur de la voiture arrangée en break, couché sur le côté, l'avant du **PEDAYAK** entre les deux sièges avant. L'arrière dépasse du coffre dont la porte reste partiellement ouverte. Cela peut se faire seul.
- Pour les trajets longs : On le met sur des barres de toit, généralement l'arrière du **PEDAYAK**, vers l'avant de la voiture. Ou sur la tranche avec des berceaux fixés aux barres de toit. Il faut être deux pour le mettre sur le toit.

11. **PEDAYAK** est-il homologué ?

**PEDAYAK** est certifié conforme à la « Division 245 », le texte réglementaire qui régit les petites embarcations, notamment celles à propulsion musculaire. Le fabricant (L'Aquaphile sarl) possède une immatriculation de constructeur accordée par l'Administration.

**PEDAYAK à voile** est certifié conforme à la Directive européenne n° 2013/53/UE du 20/11/13 relative aux bateaux de plaisance et marqué CE.

12. Les algues et herbes présentes sur certains plans d'eau peuvent-ils empêcher l'hélice de tourner ?

Les herbes ou algues passent dans l'hélice sans y rester accrochées.

Toute anomalie sur l'hélice se sent à travers les sensations de pédalage et la performance.

Si un corps étranger reste malgré tout accroché à l'hélice : stopper le pédalage quelques secondes (on bloque l'hélice), en continuant sur son erre, puis rétropédaler. Il en sera chassé.

13. Les personnes handicapées, notamment paraplégiques, peuvent-ils se servir du **PEDAYAK** ?

Oui. Des personnes handicapées ont aimablement prêté leur concours à différents essais.

Une petite adaptation est nécessaire : On fixe un chausson en néoprène sur la pédale, permettant au pied d'en rester solidaire.

Elles peuvent ainsi parfaitement utiliser l'appareil, même si par ailleurs elles ne peuvent pas pédaler sur un vélo de route adapté. **PEDAYAK** ne demande pas d'équilibre, ni de vitesse minimum, et le pédalage est très doux.

#### 14. Comment utiliser la voile du **PEDAYAK** ?

Toute la gamme **PEDAYAK** est conçue pour naviguer à la voile : **PEDAYAK**, **PEDAYAK PRAO** et **PEDAYAK DUO** (avec 1 ou 2 gréements).

**PEDAYAK** est une petite embarcation de 3,6 mètres, mais il a été conçu pour permettre une navigation facile et sûre dans les mers ouvertes avec une houle et un vent modérés, disons au maximum 30 km/h (15 nœuds) pour un pratiquant expérimenté. Bien sûr cette limite dépend du niveau du pratiquant et de son poids. Sa pratique doit rester un plaisir facile et accessible à tous, pas un sport extrême!

Il est très stabilisé par ses quilles, qui lui permettent de naviguer sous toutes les amures et de bien remonter au vent. Sa voile souple s'ouvre dans les rafales de vent.

**PEDAYAK PRAO** à voile est très stable et reste à plat dans toutes les conditions, jusqu'à 40 km/h (20 nœuds) de vent.

Si l'on dessale il est facile à retourner et remonter dessus (voir la vidéo en ligne «Usage et manœuvre »).

La propulsion à pédales permet toujours de rentrer à la côte si le vent force, ou si le vent tombe, c'est une énorme sécurité.

Si le vent force excessivement, on peut neutraliser la voile facilement, en sortant le gréement de son embase et, comme il flotte, le remorquer jusqu'à la côte.

Ajoutons que la position assise face au sens de la marche est confortable et pratique, pas de changement de position aux changements d'amures. Une large fenêtre transparente dans la voile permet une vision sur 180°.

**PEDAYAK** et sa voile a été conçu et subi de multiples tests par des marins, qui ont tous été agréablement surpris de son comportement en mer.

#### 15. Peut-on surfer avec **PEDAYAK** ?

Oui. Sa coque relativement plate, sa vitesse et sa maniabilité lui permette de se positionner au bon endroit sur la vague et de donner l'impulsion pour la prendre. Cela dit, **PEDAYAK** n'est pas un surf, il est déconseillé de l'utiliser sur les spots de grosses vagues et aux endroits où les surfers sont nombreux. Le but est plutôt de surfer les petites vagues à l'écart des concentrations de surfers.

#### 16. Quelles sont les principales caractéristiques de la gamme **PEDAYAK** ?

	PEDAYAK	PEDAYAK DUO	PEDAYAK PRAO
Dimensions L x l x H en cm	360 x 73 x 72	360 x 286 x 72	360 x 250 x 72
Poids en kg	38	90 (avec 1 gréement)	58 (avec son gréement)
Flottabilité en litres	450	900	520
Charge maximum recommandée en kg	180	350	230
Nombre de personnes maximum recommandées	1	5	3
Catégorie de navigation	D	D	D